

02

**EMPLOI**

Quatrième trimestre 2016

## BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR PRIMAIRE

COMPARAISONS FAITES ENTRE LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2015 ET  
LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2016

### LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Nombre moyen d'entreprises actives au RTE	Nombre moyen d'employeurs déclarés à la CPS (a)	Nb d'employeurs ayant déposé une offre au SEFI (b)	Entreprises qui recrutent (b/a)	Nombre moyen salariés déclarés à la CPS*
	offerts	pourvus						
<b>Primaire</b>	<b>31</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>8 485</b>	<b>307</b>	<b>10</b>	<b>3,3 %</b>	<b>1 604</b>
Culture et production animale, chasse et services annexes	2	2	31	5 163	115	1	0,9 %	415
Sylviculture et exploitation forestière	-	-	-	7	2	-	-	6
Pêche et aquaculture	29	8	7	3 315	190	9	4,7 %	1 183
<b>Variation annuelle</b>	<b>416,7 %</b>	<b>66,7 %</b>	<b>- 74,8 %</b>	<b>- 1,3 %</b>	<b>+ 0,3 %</b>	<b>233,3 %</b>	<b>232,2 %</b>	<b>- 6 %</b>

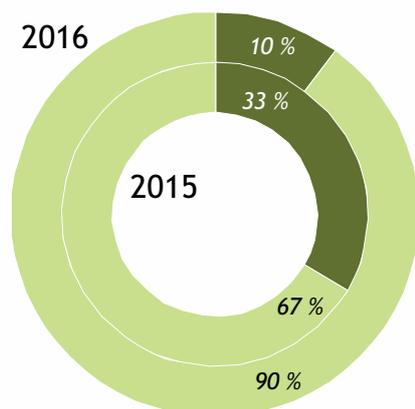
\* : les données CPS sont provisoires.

Note de lecture : les données de la CPS et du RTE étant présentées en moyenne mensuelle, le total peut parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

Les entreprises du secteur primaire et leurs effectifs salariés sont moins nombreux qu'au quatrième trimestre 2015. En revanche les offres d'emploi ont été plus nombreuses.

### EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ

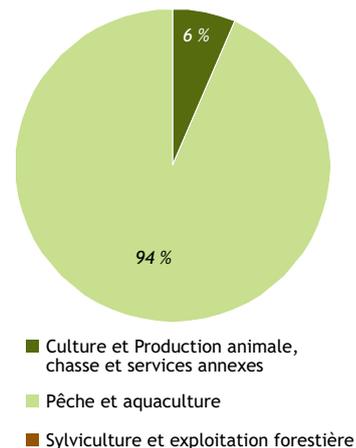


- Culture et production animale, chasse et services annexes
- Pêche et aquaculture
- Sylviculture et exploitation forestière

## LES POSTES OFFERTS

### Par secteur d'activité de l'employeur

	2015	2016	Variation 2016/2015
Unité :	nombre	nombre	%
<b>Culture et production animale, chasse et services annexes</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>
Cultures non permanentes	-	2	-
Cultures permanentes	-	-	-
Reproduction de plantes	-	-	-
Production animale	-	-	-
Culture et élevage associés	1	-	-
Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes	-	-	-
<b>Sylviculture et exploitation forestière</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sylviculture et autres activités forestières	-	-	-
Exploitation forestière	-	-	-
<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>5</b>	<b>29</b>	<b>480 %</b>
Pêche	-	8	-
Aquaculture	5	21	320 %

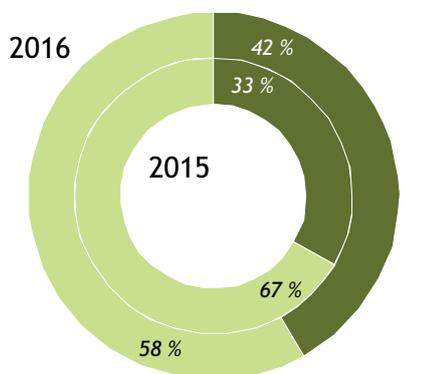


Les offres d'emploi du secteur primaire progressent fortement en glissement annuel, grâce à une offre de 21 postes dans l'aquaculture.

Sources : SEFI, ISPF

### Par motif de recrutement et type de contrat

#### MOTIFS DE RECRUTEMENT

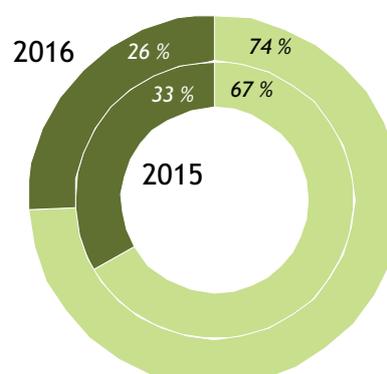


■ Remplacement    ■ Création de poste



60 % des offres sont des créations de postes.

#### TYPES DE CONTRAT



■ CDD    ■ CDI    ■ CDI-CI    ■ Prestation    ■ Stage

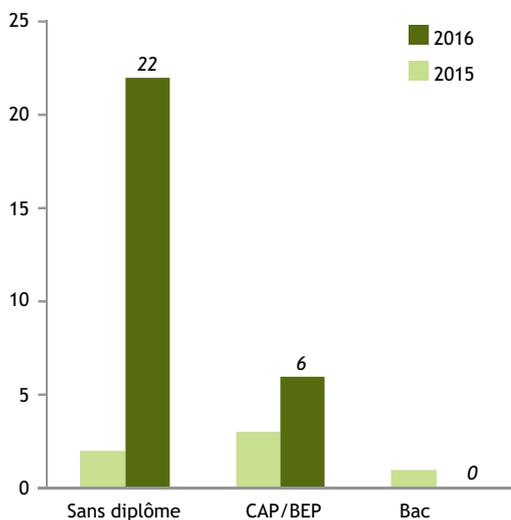


Les trois quarts des postes offerts sont à durée déterminée.

Sources : SEFI, ISPF

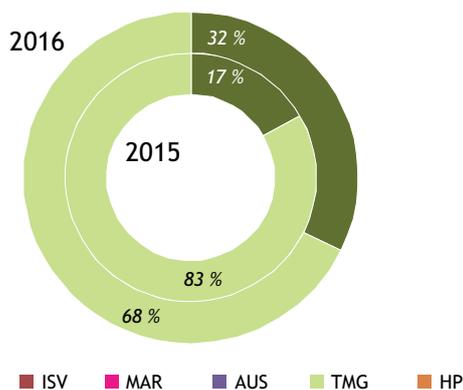
Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



➔ 70 % des offres n'exigent aucun diplôme.

LIEU DE TRAVAIL



➔ En relation avec les activités aquacoles, la majorité des offres est à pourvoir dans les atolls des Tuamotu-Gambier.

Sources : SEFI, ISPF

Par lieu de travail

Unité :	2015	2016	Variation	Unité :	2015	2016	Variation	Unité :	2015	2016	Variation
	nombre	nombre	2016/2015		nombre	nombre	2016/2015		nombre	nombre	2016/2015
Îles Du Vent	1	10	900	Îles Sous-Le-Vent	-	-	-	FAKARAVA	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	-	-	-	FANGATAU	-	-	-
MOOREA	-	-	-	HUAHINE	-	-	-	HAO	-	-	-
TETIAROA	-	-	-	RAIATEA	-	-	-	HIKUERU	-	-	-
TAHITI	1	10	900	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
AFAAHITI	-	-	-	Îles Australes	-	-	-	MAKATEA	-	-	-
ARUE	-	-	-	RAIVAVAE	-	-	-	MAKEMO	-	-	-
FAA'A	-	-	-	RAPA	-	-	-	MANGAREVA	-	9	-
FAAONE	-	-	-	RURUTU	-	-	-	MANIHI	-	-	-
HITIAA	-	-	-	TUBUAI	-	-	-	MARUTEA SUD	-	-	-
MAHAENA	-	-	-	Hors Polynésie	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MAHINA	-	-	-	Îles Marquises	-	-	-	MORUROA	-	-	-
MATAIEA	-	2	-	HIVA-OA	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAEA	-	-	-	NUKU-HIVA	-	-	-	NEKUTEPIPI	-	-	-
PAPARA	-	-	-	UA-HUKA	-	-	-	NENGENENGO	-	-	-
PAPEARI	-	-	-	UA-POU	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPEETE	-	8	-	Îles Tuamotu-Gambier	5	21	-	NUKUTAVAKE	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	AHE	2	2	-	PUKA PUKA	-	-	-
PIRAE	-	-	-	AHUNUI	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUEU	-	-	-	AKAMARU	-	-	-	RAROIA	-	-	-
PUNAAUIA	-	-	-	ANAA	-	-	-	REAO	-	-	-
TARAVAO	1	-	-	APATAKI	-	-	-	TAKAPOTO	3	-	-
TAUTIRA	-	-	-	ARUTUA	-	4	-	TAKAROA	-	6	-
TEAHUPOO	-	-	-	FAKAHINA	-	-	-	TAKUME	-	-	-
TIAREI	-	-	-					TATAKOTO	-	-	-
TOAHOTU	-	-	-					TIKEHAU	-	-	-
VAIRAO	-	-	-					TIKEI	-	-	-
								TOAU	-	-	-
								TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, ISPF

Par métier recherché

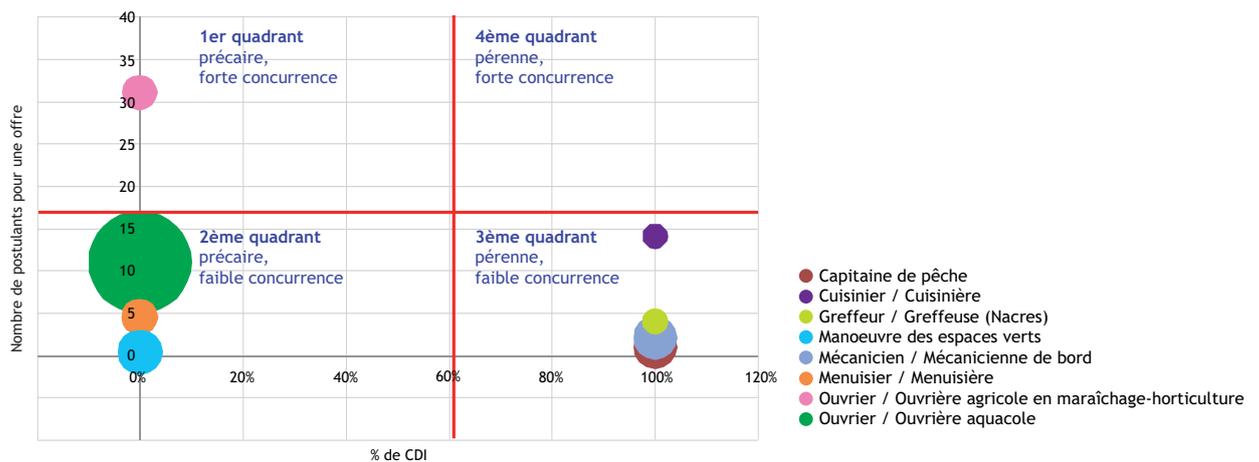
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

	Postes offerts	CDI	Postes pourvus	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation
	nombre	%	(1) nombre	nombre	(2)
Ouvrier / Ouvrière aquacole	16	0 %	4	11	Sans diplôme
Mécanicien / Mécanicienne de bord	3	100 %	-	2	CAP/BEP
Capitaine de pêche	3	100 %	-	1	BAC+5 et +
Manoeuvre des espaces verts	3	0 %	-	0	Sans diplôme
Ouvrier / Ouvrière agricole en maraîchage-horticulture	2	0 %	2	31	Sans diplôme
Menuisier / Menuisière	2	0 %	2	5	CAP/BEP

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 14/11/2016  
(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation minimum requis

Sources : SEFI, ISPF

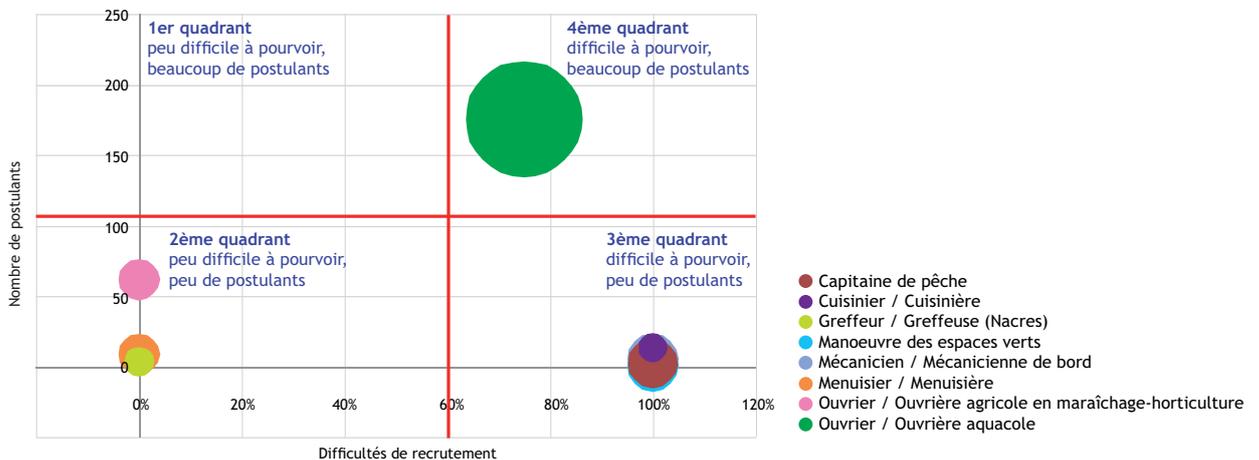
DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL (POUR LES DEMANDEURS)



Note de lecture : les postes de manoeuvre des espaces verts sont précaires (peu de CDI) et reçoivent peu de postulants sur une offre.

Sources : SEFI, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT POUR (L'EMPLOYEUR)



Note de lecture : les postes de mécanicien de bord ont peu de postulants et sont difficiles à pourvoir.

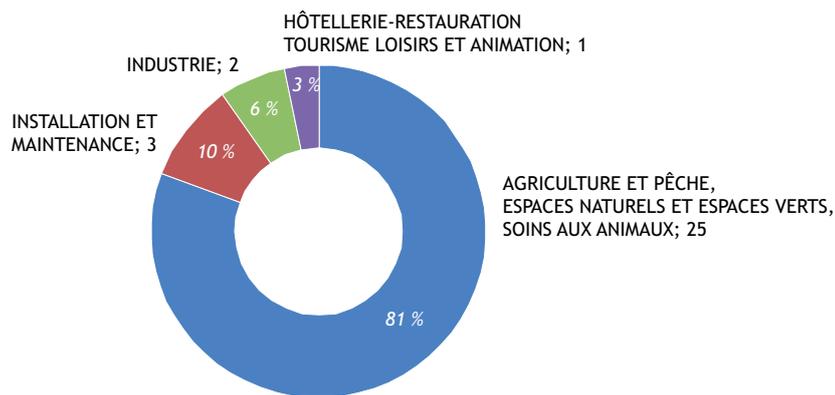
Sources : SEFI, ISPF

TOP 5 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

	Nombre de postes offerts
<b>AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX</b>	
Grefeur / Greffeuse (Nacres)	1
Ouvrier / Ouvrière agricole en maraîchage-horticulture	2
Capitaine de pêche	3
Manoeuvre des espaces verts	3
Ouvrier / Ouvrière aquacole	16
<b>HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION</b>	
Cuisinier / Cuisinière	1
<b>INDUSTRIE</b>	
Menuisier / Menuisière	2
<b>INSTALLATION ET MAINTENANCE</b>	
Mécanicien / Mécanicienne de bord	3

Sources : SEFI, ISPF

LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE



Sources : SEFI, ISPF

LES OFFRES D'EMPLOI AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2016 - PRIMAIRE



Le quatrième trimestre 2016 a été marqué par l'offre d'une vingtaine de postes créés dans l'aquaculture, en CDI, exigeant peu ou pas de diplôme, et à pourvoir principalement aux Tuamotu-Gambier.

## DÉFINITIONS

**Offre d'emploi normal** : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

**Offre d'emploi aidé** : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

**Postes offerts** : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

*Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.*

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

**Poste pourvu** : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

**Ratio postulant pour une offre** : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

*Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.*

**Domaine de formation / Secteur d'activité** : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

*Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...*

**Nombre d'entreprises RTE** : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

**Nombre d'entreprises CPS** : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

**Employeurs SEFI** : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

**Effectifs salariés** : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

**Qualification** : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

*Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.*

## RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)